

Adresse Livraison
INSA DE LYON
Monsieur Anthony DA FONTE
20 Av Albert Einstein
69100 VILLEURBANNE
Tél : 04 72 43 87 70

Devis N°
DEV202483770

Date	Client
15/04/2024	60375

INSA DE LYON
Monsieur Anthony DA FONTE
20 Av Albert Einstein
69100 VILLEURBANNE
Tél : 04 72 43 87 70 Fax :

Votre interlocuteur : Florent GODMEZ

TRACEUR - PLIEUSE - COUPEUSE - SCANNER - CONSOMMABLE

Référence	Description	Qté	P.U. HT	% Rem	Montant HT	TVA
FORFHPT790	FORFAIT D'INTERVENTION HP T790 Le forfait comprend: Le déplacement La main d'œuvre La révision complète du traceur Le nettoyage Les tests et réglages Pièces garantie 6 mois Règlement lors de l'intervention "code erreur 86:01"	1,00	350,00		350,00	20,00
C9380A	Tête HP 72 Gris et Noire Photo	1,00	76,89		76,89	20,00
C9384A	Tête HP 72 Noire Mat et Jaune	1,00	76,89		76,89	20,00
C9383A	Tête HP 72 Magenta et Cyan	1,00	76,89		76,89	20,00
CH538-67040	SERVICE STATION HP T770 T790 T1200 T2300 T1300 T610	1,00	349,00		349,00	20,00
CH538-67018	BELT HP T1200 / T770 / T2300 / T1300 / T790 / Z5400 44"	1,00	89,00		89,00	20,00

Mode de règlement	Virement à 30J
--------------------------	----------------

Bon pour accord

Signé & Tamponné

Durée de validité du devis : 1 mois

Total HT	1 018,67
Remise 0,00%	0,00
Total HT Net	1 018,67
Total TVA	203,73
Total TTC	1 222,40
Acomptes	0,00
Net à payer	1 222,40 €

Tout règlement intervenu postérieurement à la date d'échéance majeure de plein droit le montant de la facture de l'indemnité forfaitaire de 40€ prévue à l'article L.441-6 alinéa 12 du code de commerce, et dont le montant est fixé par le décret n°2012-1115 du 2 Octobre 2012 (article D441-5 du code des procédures civiles d'exécution).
En cas de modification réglementaire du montant de cette indemnité forfaitaire, le nouveau montant sera de plein droit substitué à celui figurant dans les présentes conditions générales de vente ou conditions de règlement.
Toute facture non réglée à échéance sera majorée d'intérêts de retard d'un montant égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal, ce taux sera applicable au 1er jour suivant l'échéance sans qu'une mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

RESERVE DE PROPRIETE : Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au complet paiement du prix par l'acheteur. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi du 12 mai 1980).